

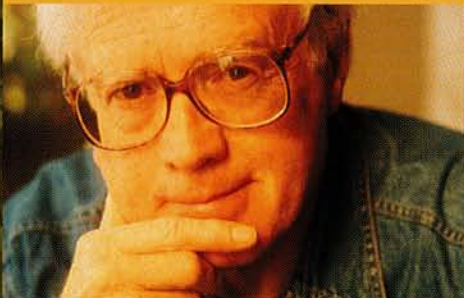


RAPPORT ANNUEL 2009
 CONSEIL DE QUARTIER
 DES JÉSUITES



Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



**RAPPORT ANNUEL 2009
CONSEIL DE QUARTIER
DES JÉSUITES**

Le 8 mars 2010

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DU PRÉSIDENT.....	5
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
2.1.	Description générale d'un conseil de quartier	6
2.2.	Conseil de quartier des Jésuites	6
2.3.	Composition du conseil d'administration	6
2.4.	Limites du quartier.....	7
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	8
4.	REPRÉSENTATION DES CITOYENNES ET CITOYENS DU QUARTIER.....	8
5.	CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	9
6.	ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL.....	10
7.	PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2010	11
8.	ÉTATS FINANCIERS.....	17

1. MOT DU PRÉSIDENT

Le conseil de quartier des Jésuites de l'Arrondissement de Charlesbourg, a été constitué en 2008. Son conseil d'administration regroupe des personnes dynamiques, intéressées à la qualité de vie et au maintien, voire à l'amélioration, des services offerts à la population.

Au cours de sa deuxième année de fonctionnement, le conseil de quartier a poursuivi la réalisation de son plan d'action, a représenté les membres lors de consultations publiques et a participé à des rencontres individuelles et de groupes.

J'ai eu la chance de pouvoir compter sur une équipe impliquée, soucieuse d'assurer le mieux-être des citoyennes et des citoyens et ouverte aux demandes et aux interventions des membres. Je remercie chaque membre du conseil d'administration pour son engagement et ses interventions.

Je veux également remercier les élus de l'Arrondissement qui ont participé aux assemblées du conseil et qui ont accepté, volontiers, de prodiguer des conseils ou de formuler leur avis sur toute question touchant la vie du quartier des Jésuites. À leur façon et selon leurs disponibilités, M^{me} Denise Trudel et MM. Ralph Mercier et Gilles Marcotte ont, tour à tour, apporté un éclairage particulier et précieux aux discussions et aux échanges des membres du conseil d'administration tout en représentant fidèlement l'Arrondissement de Charlesbourg. Depuis novembre 2009, deux élues siègent au conseil de quartier : M^{me} Michelle Morin-Doyle et M^{me} Denise Trudel.

Mes remerciements vont aussi à M. Guillaume Simard, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, qui a aidé le conseil de quartier à effectuer ses premiers pas et qui nous a quittés au mois de décembre. Le conseil de quartier peut dorénavant compter sur les services de M^{me} Priscilla Lafond.

L'année 2010 sera l'occasion de tenir les élections qui permettront de désigner un nouveau C. A., qui aura à se pencher, entre autres choses, sur les questions de circulation et sur tout autre sujet pour lequel le conseil d'arrondissement voudra recourir à ses services. Enfin, il aura à maintenir les liens étroits qui se sont tissés avec les membres, soit les citoyennes et les citoyens du quartier des Jésuites.

Je réitère mon invitation à toute la population du quartier des Jésuites à participer à la vie de quartier et à collaborer à l'amélioration des services et des infrastructures par leurs idées, leurs suggestions, leur implication et leur imagination. La qualité de vie est une responsabilité de tout un chacun et le conseil de quartier des Jésuites est devenu et restera une tribune privilégiée de consultation de la population et de représentation auprès des élus de l'Arrondissement.



Jean-Robert Pépin, président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme sans but lucratif qui représente ses membres, c'est-à-dire les citoyennes et les citoyens du quartier des Jésuites de l'Arrondissement de Charlesbourg. Il constitue l'un des moyens prévus dans la *Politique de consultation publique* (Règlement municipal RRVQ, chapitre F-1).

Le rôle d'un conseil de quartier est de favoriser la consultation de la population et la qualité de vie des citoyens. De façon générale, un conseil de quartier consulte ses membres sur des questions touchant notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire ainsi que la mobilité et la sécurité des biens et des personnes.

2.2. Conseil de quartier des Jésuites

Le conseil de quartier constitue l'interlocuteur privilégié de la Ville de Québec et de l'Arrondissement de Charlesbourg pour permettre à la population de faire valoir ses opinions concernant le quartier et sa qualité de vie. Il peut jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu et peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier.

Le conseil de quartier des Jésuites se réunit en moyenne une fois par mois et ses assemblées sont publiques. Il fait toutefois relâche aux mois de juillet et d'août. Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier peuvent, à l'occasion, former des comités de travail où sont invités, au besoin, des citoyennes et des citoyens qui contribuent aux réflexions et aux travaux du comité.

Le premier conseil d'administration a été élu le 19 février 2008. Au cours de sa première année d'existence, il a consacré une partie de ses ressources à l'organisation de son fonctionnement. En 2009, il a concentré ses efforts sur des interventions ciblées, soulevées par les membres ou encore par le conseil d'arrondissement.

2.3. Composition du conseil d'administration

Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil d'administration du conseil de quartier doit être formé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, en plus de compter un représentant d'un établissement commercial, industriel ou institutionnel du quartier. Lors de l'élection de février 2008, il n'y a pas eu de candidature pour ce dernier poste qui est demeuré vacant au cours des deux dernières années. Deux postes dédiés aux femmes sont demeurés vacants avant que deux citoyennes ne soient cooptées pour se joindre au conseil d'administration dont le mandat est de deux ans. Une administratrice, M^{me} Amélie Pelletier-Desrosiers, a démissionné en début d'année et son poste est demeuré vacant depuis.

Les membres du conseil d'administration en 2009 :

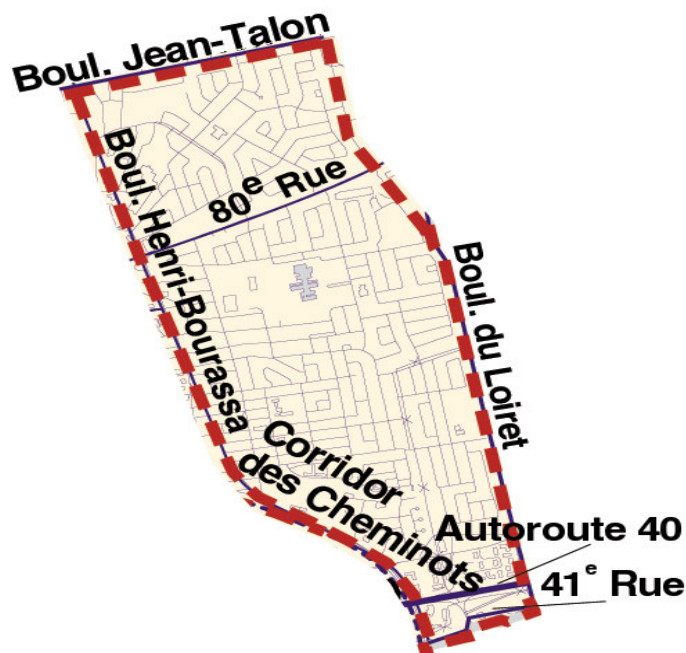
- M^{me} Nicole Brais, secrétaire;
- M. Bernard Brassard, administrateur;
- M. Jean Côté, vice-président;
- M. Roger Desjardins, trésorier;
- M^{me} Chantal B. Lafond, administratrice;
- M^{me} Lynn Lafortune, administratrice;
- M^{me} Amélie Pelletier-Desrosiers (jusqu'en février 2009);
- M. Jean-Robert Pépin, président.

Le conseil d'administration compte également parmi ses membres, les trois conseillers municipaux dont le district chevauche en tout ou en partie le territoire du quartier des Jésuites. Ces personnes participent aux travaux du conseil d'administration mais n'ont pas droit de vote :

- M. Gilles Marcotte, district de Jean-Talon;
- M. Ralph Mercier, district de Charlesbourg-Centre;
- M^{me} Denise Trudel, district de Saint-Rodrigue.

À la suite de l'élection municipale de novembre 2009, M^{me} Michelle Morin-Doyle s'est jointe au conseil de quartier alors que MM. Mercier et Marcotte ont quitté leur poste.

2.4. Limites du quartier



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Au cours de sa deuxième année d'existence, le conseil de quartier a tenu huit séances publiques du conseil d'administration, aux dates suivantes : le 12 janvier, le 9 février, le 9 mars, le 15 avril, le 11 mai, le 8 juin, le 14 septembre, le 14 octobre, le 9 novembre et le 14 décembre 2009.

Toutes les assemblées publiques du conseil d'administration ont été tenues au bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76^e Rue Est, salle de la Cité, à l'exception de celle du 14 octobre qui s'est tenue au centre culturel et communautaire de Charlesbourg, au 7575, boulevard Henri-Bourassa.

Les ordres du jour et les procès-verbaux de chaque rencontre sont approuvés par le conseil d'administration et publiés sur le site Internet de la Ville de Québec au www.ville.quebec.qc.ca.

Pour chaque rencontre, le procès-verbal contient l'ordre du jour de l'assemblée, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des conseillers municipaux ainsi que la correspondance reçue et les affaires financières traitées depuis la rencontre précédente.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENNES ET CITOYENS DU QUARTIER

Le conseil de quartier a un rôle de consultation de ses membres, un rôle de concertation des organismes communautaires opérant sur son territoire et un rôle de représentation de ses membres que sont les citoyennes et les citoyens du quartier des Jésuites. En 2009, le conseil de quartier des Jésuites a représenté ses membres de diverses façons.

Lors des périodes de questions du début et de la fin des séances du conseil de quartier, les citoyens et citoyennes ont été en mesure de faire part de leurs préoccupations. Bon nombre d'entre elles se trouvaient déjà dans le plan d'action du conseil de quartier, ce qui a permis à l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration d'affirmer l'appui du conseil ou, à tout le moins, de rassurer le demandeur que sa préoccupation faisait partie des sujets d'intérêt pour les membres du conseil.

À d'autres occasions, des citoyens ont communiqué directement avec l'un ou l'autre des membres du conseil pour faire part d'un problème qu'ils considéraient devoir porter à l'attention du conseil. Ces interventions ont souvent porté des fruits.

Des représentations ont été faites sur les sujets suivants :

- Fermeture du service de consultation sans rendez-vous au CLSC La Source, point de service sud (CSSS Québec-Nord).
- Diminution des heures de brigade scolaire aux abords des écoles primaires (Arrondissement de Charlesbourg).
- Heures d'ouverture de la patinoire de la Terrasse Bon-Air (Arrondissement de Charlesbourg et Corporation de loisirs Bourassa).
- Ouverture du bloc sanitaire à la Terrasse Bon-Air pendant la période estivale (Arrondissement de Charlesbourg et Corporation de loisirs Bourassa).
- Entretien hivernal des rues et des trottoirs (Arrondissement de Charlesbourg).
- Sécurité et entretien du corridor piéton localisé entre le terminus de Charlesbourg et la 10^e Avenue Est (Arrondissement de Charlesbourg).
- Propreté du ruisseau Loiret (auprès de Provigo).

5. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le conseil de quartier a répondu à une demande d'opinion du conseil d'arrondissement de Charlesbourg :

- Demande d'opinion sur le projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme visant à harmoniser les dispositions relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A).

Il a mené une consultation de sa propre initiative :

- Consultation publique sur la sécurité des piétons sur l'avenue de Gaulle.

Enfin, il a été mandaté pour consulter la population du quartier sur la vocation d'un terrain actuellement vacant et pressenti pour faire l'objet d'un développement domiciliaire :

- Consultation sur l'avenir du terrain vacant longeant l'arrière des propriétés du côté ouest de l'avenue de Gaulle.

6. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL

Le conseil de quartier des Jésuites s'est donné, dans son plan d'action, trois axes de développement, soit le transport alternatif, la circulation et les équipements de loisir.

En 2009, le conseil est intervenu auprès de l'Arrondissement sur la question du déneigement des rues et des trottoirs, le déglacage ou l'épandage d'abrasifs. Le comité sur le transport alternatif s'est attardé aux questions visant à faciliter et rendre plus sécuritaires les déplacements à pied. La consultation sur la sécurité des piétons sur l'avenue de Gaulle s'inscrivait dans cet axe. Le conseil a également invité des représentants du Réseau de transport de la Capitale à venir présenter le plan d'amélioration des services pour le quartier.

Les espaces verts ont continué d'être une préoccupation du conseil de quartier des Jésuites. La recommandation d'affecter aux espaces verts un zonage spécifique a été acceptée et intégrée au projet de règlement de zonage en 2008. Le conseil voulait en protéger l'usage récréatif pour éventuellement les voir aménagés. Un terrain en particulier a fait l'objet de représentations de la part de citoyennes et de citoyens, soit le terrain compris entre la 60^e Rue et la rue de l'Oise. Le conseil de quartier des Jésuites a suivi ce dossier de près et a organisé une consultation publique, à la demande de la direction générale de l'Arrondissement. Celle-ci s'est tenue le 5 décembre 2009 en après-midi et a rejoint une cinquantaine de résidentes et de résidents qui ont échangé dans le cadre d'ateliers de discussion. Un sondage a aussi été effectué auprès des résidents du quartier et a permis de recueillir l'opinion de près de trois cents personnes.

Le comité sur la circulation a procédé pendant l'été à une série d'observations qui lui a permis de cerner les principaux problèmes sur le territoire du quartier. Des rencontres avec des représentants de l'arrondissement auront lieu en 2010 pour discuter des pistes de solution.

Enfin, au mois de juillet, une fin de semaine de nettoyage du ruisseau Loiret a été organisée par le conseil de quartier. Une quinzaine de personnes, des résidents et des résidentes de Place Chamonix, en majorité des jeunes, ont participé à cet effort collectif pour assainir les berges du ruisseau.

7. PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2010

L'année 2010 s'annonce riche en réalisations. En plus des thématiques déjà sur sa planche à dessin, le conseil de quartier compte faire connaître davantage ses travaux et ses champs d'intervention pour que les citoyennes et les citoyens du quartier puissent s'y identifier encore plus.

Le conseil de quartier demeurera également ouvert à recevoir, de ses membres, des propositions d'orientations qui pourront s'inscrire dans le plan d'action du conseil. Vous trouverez ci-dessous le plan d'action 2009-2010 du conseil de quartier des Jésuites.

Plan d'action 2009-2010

Axe 1 : Promotion du conseil de quartier

Orientation : Faire du conseil de quartier des Jésuites un organisme bien inscrit dans la dynamique communautaire du quartier.

Enjeux	Objectifs	Actions
Le conseil de quartier doit prendre les moyens pour se faire connaître de la population et des organismes du quartier et ainsi créer le réflexe de se référer au conseil de quartier pour discuter des problèmes et trouver ensemble les moyens de les résoudre.	Diffuser les activités du conseil de quartier. Assurer une visibilité du conseil dans le cadre d'activités de promotion des organismes du milieu.	Organiser une rencontre d'échange sur les enjeux propres au quartier avec les organismes du quartier (organismes communautaires, corporations de loisir, notamment). Présentation du GIRBa.

Axe 2 : Transport alternatif

Orientation : Faciliter les modes de déplacement alternatifs.

Comité : Nicole Brais, Chantal Lafond, Lynn Lafortune

Enjeux	Objectifs	Actions générales
Les problèmes environnementaux et de santé publique de même que le vieillissement de la population, sur le territoire du conseil de quartier des Jésuites, militent en faveur des modes de transport et des déplacements alternatifs. Or, les secteurs des banlieues ne sont pas aménagés de telle sorte à encourager les déplacements à pied, en vélo ou en transport en commun. La sécurité, notamment, doit être améliorée.	Favoriser et rendre plus sécuritaires par des aménagements urbains, une signalisation et un entretien adéquats, les déplacements piétons et à vélo; Rendre plus sécuritaires et confortables les zones d'attente du transport en commun (abribus, terminus, arrêts); Améliorer la desserte de transport en commun.	Favoriser la concertation des acteurs municipaux élus, Arrondissement, services et institutionnels; Consulter la population touchée et les usagers du secteur.

<p>L'accès aux pistes cyclables par le réseau de rues n'est ni facile ni sécuritaire.</p> <p>Le réseau cycliste utilitaire n'est pas suffisamment développé.</p>	<p><u>Sous-objectifs</u></p>	<p>Actions spécifiques</p>
	<p>Améliorer la sécurité des piétons et des usagers du transport en commun sur la rue de Gaulle entre la 60^e Rue et la rue de l'Oise.</p>	<p>Organiser une consultation de la population du quartier en collaboration avec l'Arrondissement et les services concernés au printemps ou à l'automne 2009 au sujet de la rue de Gaulle.</p>

Axe 3 : Circulation

Orientation : Améliorer l'efficacité et la fonctionnalité du réseau routier artériel desservant le quartier.

Comité : Bernard Brassard, Jean Côté, Roger Desjardins

Enjeux	Objectif	Actions générales
<p>L'arrondissement de Charlesbourg n'est pas le centre-ville de Québec, ni un quartier montréalais achalandé. Pourtant, on y subit congestion automobile et files d'attente alors que le réseau routier artériel desservant le quartier des Jésuites est loin d'être saturé. D'un point de vue de capacité routière, le conseil de quartier s'interroge donc sur le fait que celui-ci soit peut-être indûment congestionné.</p> <p>Les pertes de temps, la marche au ralenti des véhicules et les détours causés par la congestion présente sur les artères principales sont coûteuses et nuisibles à plusieurs égards, notamment au point de vue économique et environnemental. Or, cette congestion est-elle vraiment inévitable?</p> <p>Un réseau routier qui fonctionne mal entraîne aussi plusieurs problèmes qui ont pour effet de détériorer la qualité de vie des citoyens, tels la circulation de transit sur des rues résidentielles, le non respect de la signalisation routière, des excès de vitesse, etc., ce dont se plaignent d'ailleurs les résidents du quartier des Jésuites.</p>	<p>Améliorer la fluidité et l'écoulement de la circulation sur les artères principales en vue d'y canaliser la circulation.</p>	<p>Favoriser la concertation des acteurs municipaux, Arrondissement, services et du conseil de quartier; Consulter la population touchée et les usagers du secteur.</p>
	<p><u>Sous-objectifs</u></p>	<p>Actions spécifiques</p>
	<p>Diminuer les pertes de temps et les retards coûteux occasionnés par la congestion Diminuer la pollution et la combustion inutile de carburant causées par la marche au ralenti des véhicules en congestion; Diminuer le stress des conducteurs et des conductrices; Augmenter la sécurité des usagers et des résidents en diminuant les facteurs de risques d'accidents occasionnés par le trafic de transit sur les rues locales (à des fins de raccourcis), par le non-respect de la signalisation, par des manœuvres illégales, etc.</p>	<p>Huit actions mèneront à l'identification et à l'adoption de mesures visant à atteindre les objectifs définis :</p> <p>Diagnostic – Identification des principales préoccupations; Rencontre d'échanges avec l'Arrondissement et les services municipaux concernés; Consultation populaire; Bilan et mesures retenues; Adoption des mesures retenues; Rédaction d'un rapport synthèse; Dépôt au conseil d'arrondissement; Suivi auprès de l'Arrondissement.</p>

Axe 4 : Équipements de loisirs

Orientation : Améliorer les équipements de loisirs

Comité : Bernard Brassard, Jean Côté, Jean-Robert Pépin

Enjeux	Objectifs	Actions
<p>La participation des résidants du quartier aux activités de loisirs est faible.</p> <p>La sécurité pourrait être améliorée, notamment à l'Arpidrome : sollicitation pour drogue, vols dans les casiers, etc.</p> <p>L'aménagement de certains parcs pourrait être amélioré, entre autres, celui de Terrasse Bon-Air.</p> <p>Les espaces verts sont en nombre limité et certains terrains vacants pourraient être aménagés.</p>	<p>Rencontrer les représentants des Corporations de loisirs en vue de discuter de la problématique.</p> <p>Consulter la population sur leur degré de satisfaction à l'égard des services de loisir offerts et/ou causes de leur non-participation et partager nos constats avec les Corporations de loisirs.</p> <p>Proposer conjointement des ajustements en vue de répondre aux besoins exprimés lors de la consultation.</p> <p>Discuter avec l'Arrondissement de la surveillance à l'Arpidrome.</p> <p>Étudier les possibilités d'aménagement de deux terrains non développés : intersection 10^e Avenue et 70^e Rue; 10^e Avenue, côté est, à la hauteur de Rambouillet.</p>	<p>À définir</p>

8. ÉTATS FINANCIERS

En 2009, le conseil de quartier des Jésuites a reçu une subvention de 1500 \$ de la Ville de Québec et, de ce montant, 772 \$ ont été dépensés pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil.

Au 31 décembre 2009, le conseil de quartier dispose d'une somme de 1184 \$.

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2009

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1184</u>	<u>456</u>
 Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u> </u>	<u> </u>
 Actif net		
Non affecté	<u>1184</u>	<u>456</u>
	<u> </u>	<u> </u>

Au nom du conseil de quartier des Jésuites :

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>1500</u>	<u>1000</u>
Charges	772	544
Fonctionnement		
Projets		<u> </u>
	<u> </u>	<u> </u>
Excédent des produits par rapport aux charges	728	
Actif net non affecté au début de l'exercice	456	<u> </u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1184	<u>456</u>